

## Fiscalité transactionnelle

### Cazals Manzo Pichot conseille le groupe OCTO Technology

Depuis 1998, OCTO Technology est un cabinet d'Architectes en Systèmes d'Information qui intervient dans le cadre de la transformation des entreprises de leurs clients. Leur expertise en matière d'applications et de Systèmes d'Information porte sur la technologie, la méthodologie et la compréhension des enjeux métiers.

Octo Technology vient de renforcer ses fonds propres pour notamment financer son développement technique et accélérer son expansion en dehors de France. La SSII cotée sur Alternext a ainsi récolté 4,1 M€ à l'issue d'une augmentation de capital menée avec maintien du DPS. Tout cela au travers de l'émission d'un peu plus de 750 000 actions à un montant unitaire de 5,5 €. La PME a notamment vu Pach Invest (le holding de contrôle de son fondateur) et Octoman (une structure détenue par des managers) souscrire à l'opération à hauteur de 2,6 M€.

Le cabinet Cazals Manzo Pichot représentait les managers d'OCTO Technology avec Thomas Cazals et Maxence Manzo, associés, pour les aspects fiscaux.

Cazals Manzo Pichot est un cabinet d'avocats spécialisé en droit fiscal. Ses trois associés accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs (notamment des fonds d'investissement) et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.



**Thomas Cazals est avocat et docteur en droit privé.** Sa pratique couvre tous les aspects de la fiscalité. Il conseille notamment des groupes familiaux et entreprises pour leurs opérations d'acquisitions (sociétés et actifs immobiliers), de cessions et restructurations (locales et internationales). Il traite également des problématiques de transmission de sociétés, successions, d'impôt sur le revenu et d'ISF (régularisation d'actifs et revenus étrangers non-déclarés, transfert de résidence, imposition des impatriés et expatriés). Enfin, il a également une pratique avancée du contentieux fiscal (procédures de rectification, perquisitions fiscales, contentieux administratif et judiciaire, ...)

**Maxence Manzo est avocat et intervient en droit fiscal.** Sa pratique couvre tous les aspects de la fiscalité relatifs aux entreprises pour leurs transactions et restructurations tant françaises qu'internationales (audits fiscaux pré-acquisition et structuration fiscale), notamment en matière de fiscalité immobilière. Il conseille également les dirigeants pour la mise en place de management package (BSPCE, actions gratuites, actions de préférence, ...) et les investisseurs français et internationaux en matière de fiscalité générale. Enfin, il a également une pratique du contentieux fiscal (procédures de rectification, perquisitions fiscales, contentieux administratif et judiciaire, ...)

**Romain Pichot est avocat et intervient en droit fiscal.** Il assiste des grandes entreprises, des investisseurs et des entrepreneurs, français et internationaux, dans toutes leurs problématiques fiscales, opérations stratégiques (acquisitions, cessions, partenariats, réorganisations internes et projet structurants...), gestion fiscale quotidienne, contrôle et contentieux fiscaux. Il a développé une expertise sectorielle reconnue en matière de services financiers (assurance, banque, gestion d'actifs), d'opérations immobilières (fonds d'investissement, marchands), d'énergie (photovoltaïque, thermique, CEE) et d'innovation (JEI, SSII, SS3E)

*Thomas Cazals*  
[tcazals@cazalsmanzo.com](mailto:tcazals@cazalsmanzo.com)

*Maxence Manzo*  
[mmanzo@cazalsmanzo.com](mailto:mmanzo@cazalsmanzo.com)

*Romain Pichot*  
[rpichot@cazalsmanzo.com](mailto:rpichot@cazalsmanzo.com)